

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

*Les réponses soulignées sont incontournables***MISE EN SITUATION**

Vous êtes employé en tant qu'Agent de Prévention et de Sécurité à la société de gardiennage « Sécurité Groupement Est ».

Cette société de gardiennage assure en tant que prestataire de service la sécurité du centre commercial « La Grande Découverte », situé en périphérie de la ville.

Le centre commercial se compose d'un hypermarché « MARTIN », d'une galerie marchande constituée de 10 boutiques, au premier étage sont disposés les bureaux de l'administration du centre commerciale et de l'hypermarché.

Un grand espace appelé « le Mail » entre les caisses de l'hypermarché et les boutiques permet la circulation de la clientèle.

L'ensemble est ouvert au public de 8h30 à 20h30.

Un parking de 1200 places permet le stationnement de la clientèle.

Le cahier des charges stipule :

- qu'il y ait 2 agents de sécurité présents entre 5 h et 21 h,
leur mission étant :

- * d'effectuer une ronde d'ouverture (5h – 5h30) et une ronde de fermeture

(20h30 – 21h)

- * de contrôler les entrées et les sorties du personnel entre 5h30 et 8h, le matin

- * de vérifier les systèmes de sécurité antivol

- * d'ouvrir les grilles d'accès au centre commercial à la clientèle à 8h30 et de fermer

les grilles à 20h30,

- qu'il y ait en permanence, un des 2 agents pour assurer pendant l'ouverture de l'hypermarché la mission d'agent d'accueil, alors que le second effectuera la surveillance d'arrière caisse,

- qu'il y ait un conducteur de chien pour assurer la sécurité dans la galerie marchande et sur le parking de 8h30 à 12h30 et de 16h30 à 20h30,

- que l'ensemble du site soit également contrôlé à l'aide d'un système de vidéosurveillance avec un opérateur de 9h30 à 12h30 et de 16h30 à 20h30.

GROUPEMENT « EST »	SESSION 2002	CORRIGÉ	TIRAGES
Examen : CAP Agent de Prévention et de Sécurité	Code(s) examen(s) :		
Épreuve : EPI Analyse du travail et technologie	Durée : 1 h	Coef. : 4	Page : 1/9

30 points

1 - Indiquez la différence essentielle figurant à l'article 2 du décret du 10 octobre 1986 entre un agent d'accueil et un agent prévol dans un établissement commercial (1 point).

Le port de la tenue pour l'agent de prévol n'est pas obligatoire.

2 - Précisez la signification des abréviations (2 points) :

E.R.P. : Établissement Recevant du Public

I.G.H. : Immeuble de Grande Hauteur

3 - Le site « La Grande Découverte » est un E.R.P. de type M.

3.1 : donnez la correspondance de ce type d'activité (1 point) :

Magasins de vente, Centres commerciaux

3.2 : complétez le tableau en indiquant à quel type d'activité correspondent les lettres suivantes (5 points) :

Lettre symbole	Type d'activité de l'E.R.P.
U	<i>Établissements sanitaires</i>
X	<i>Établissements sportifs couverts, Piscines</i>
N	<i>Restaurants et débits de boissons</i>
V	<i>Établissements de culte</i>
O	<i>Hôtels, Pensions de famille</i>

3.3 : L'établissement peut accueillir jusqu'à 4765 personnes (personnel compris), indiquez dans quelle catégorie est-il classé, justifiez votre réponse (2 points) :

① catégorie : *L'établissement est classé en 1^{ère} catégorie,*

② justification : *La 1^{ère} catégorie concerne les établissements de plus de 1500 personnes.*

4 - Précisez à partir de quelle hauteur un immeuble est considéré comme I.G.H. (2 points) :

4.1 : les constructions à usage d'habitations : *Le seuil du dernier plancher doit être situé à plus de 50 mètres au-dessus du sol utilement accessible aux services de secours.*

4.2 : tous les autres types de construction : *Le seuil du dernier plancher doit être situé à plus de 28 mètres au-dessus du sol utilement accessible aux services de secours.*

5 - Citez les obligations du conducteur de chien dans ce lieu public envers son animal (1 point) :

Il doit être tenu en laisse.

6 – Indiquez les catégories d'armes autorisées sous conditions aux Agent de Prévention et de Sécurité, d'après l'article 4 du décret du 10 octobre 1986 (2 points) :

Les personnels des entreprises de surveillance, de gardiennage et de transports de fonds ne peuvent utiliser que des armes de 1^{ère} et de 4^{ème} catégories.

7 – Indiquez les coordonnées de la loi et du décret liés à la vidéosurveillance (2 points) :

7.1 : de la loi : **article 10 de la loi du 21 janvier 1995**

7.2 : du décret : **17 octobre 1996**

8 – Citez 4 obligations définies dans la loi et le décret ci-dessus, pour l'installation d'un système de vidéosurveillance dans un centre commercial (4 points) :

① : **nécessité d'une autorisation préfectorale,**

② : **le titulaire de l'autorisation doit tenir un registre mentionnant les enregistrements réalisés, la date de la destruction des images et le cas échéant, la date de leur transmission au parquet,**

③ : **la destruction des enregistrements doit être effectuée dans un délai défini par le Préfet,**

④ : **une information claire et précise doit être mise en place auprès du personnel et du public.**

9 – Une personne majeure récidiviste vient d'être appréhendée en flagrant délit de vol d'un appareil DVD, l'hypermarché porte plainte.

9.1 : indiquez quelle est la juridiction compétente pour ce cas de vol (1 point) :

C'est la juridiction pénale qui est compétente

9.2 : précisez quel est le tribunal compétent (1 point) :

Le jugement est prononcé dans un tribunal correctionnel

9.3 : donnez les sanctions encourues par cette personne (3 points) :

① : **de la prison**

② : **une amende**

③ : **des peines alternatives : Travaux d'Intérêt Généraux (T.I.G.), sursis avec mise à l'épreuve,...**

10 – Indiquez quel extrait du casier judiciaire le juge peut obtenir pour savoir si cette personne a déjà comparu devant la justice (1 point) :

Le juge peut obtenir un bulletin n°1.

11 – Expliquez à quoi correspond une peine avec sursis (2 points) :

L'exécution de la peine prononcée est suspendue.

PREVENTION ET LUTTE CONTRE L'INCENDIE

25 points

1 – Dans cet E.R.P., le classement de la réaction au feu des matériaux est M0 : Matériau incombustible, indiquez les autres catégories existantes et précisez à quoi elles correspondent (4 points) :

M1 : matériau combustible non inflammable

M2 : matériau combustible difficilement inflammable

M3 : matériau combustible moyennement inflammable

M4 : matériau combustible facilement inflammable

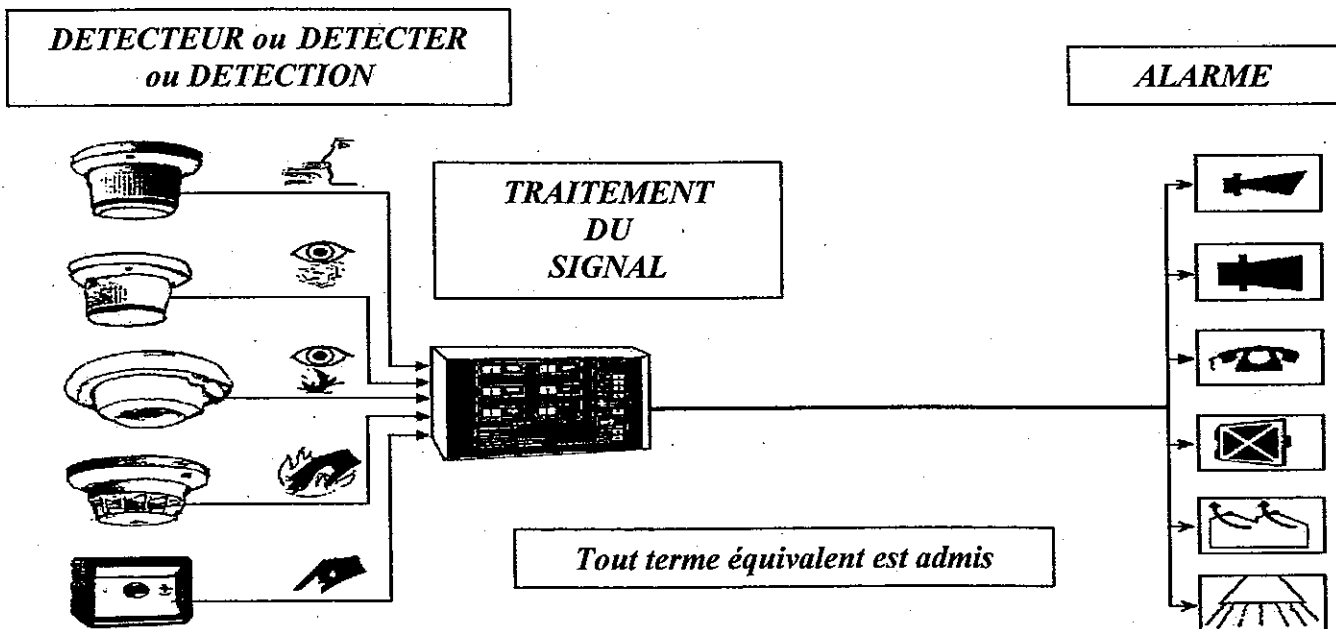
2 – Précisez 3 objectifs principaux du désenfumage, que l'on peut rencontrer dans un centre commercial tel que « La Grande Découverte » (6 points) :

① : extraire une partie des fumées et des gaz dans un local incendié

② : faciliter l'évacuation du public et l'intervention des secours

③ : limiter la propagation de l'incendie

3 – Citez les 3 parties principales d'un Système de Détection Incendie (S.D.I.), schématisé ci-dessous (3 points)



4 – Indiquez quel type d'extincteur portatif vous utiliserez dans les cas suivants (2 points) :

4.1 : près du tableau électrique général : *extincteur au CO₂*

4.2 : dans les allées de l'hypermarché : *extincteur à poudre*

5 – Indiquez les 4 modes de propagation du feu (2 points) :

① : *convection*

② : *conduction*

③ : *rayonnement*

④ : *projection*

6 – Donnez 3 moyens d'extinction d'un feu (3 points) :

① : *refroidissement*

② : *étouffement*

③ : *inhibition*

7 – 7.1 : Citez 1 cause humaine créatrice d'un départ de feu dans un centre commercial :

① : *jet d'un mégot de cigarette non éteint*

7.2 : Donnez deux autres causes (autre qu'humaine) créatrices d'incendie dans un centre commercial, précisez par un exemple (4 points) :

① : *technique : mauvais fonctionnement de matériels (réfrigérateurs, compresseur,...), isolation électrique défectueuse,...*

② : *naturelle : foudre*

8 - 8.1 : Indiquez deux types d'installation fixe d'extinction automatique que vous connaissez (2 points) :

① : *système d'extinction automatique à eau (sprinklers)*

② : *système d'extinction automatique à gaz*

8.2 : Précisez laquelle utilisera-t-on dans le centre commercial (1 point) :

On utilisera un système d'extinction à eau de type sprinklers.

25 points

1 – Écrivez en lettres comment , en terme de code radio, l'opérateur en vidéosurveillance indiquera les véhicules automobiles dont les plaques minéralogiques sont (6 points) :

1.1 : 928 KM 75 :

① : 928 : *neuf : cinq et quatre ; deux : un et un ; huit : deux fois quatre*

② : KM : *Kilo - Mike*

③ : 75 : *sept : quatre et trois ; cinq : trois et deux*

1.2 : 431 JL 06 :

① : 431 : *quatre : deux fois deux ; trois : un et deux ; un : un tout seul*

② : JL : *Juliette - Lima*

③ : 06 : *zéro : zéro comme rien ; six : deux fois trois*

2 – Citez 2 qualités primordiales de l'Agent de Prévention et de Sécurité dans ses relations avec le public (2 points) :

① : *courtoisie*

Tout adjectif synonyme à l'un de ces termes est correct

② : *fermeté*

3 – Complétez le tableau ci-dessous, en indiquant pour chaque zone ou objet à quelle niveau de protection il appartient et un type de détecteur approprié correspondant, ne pas utiliser 2 fois le même type de détecteur (8 points) :

Zone ou objet	Niveau de protection	Détecteur approprié
Bijou	Zone <u>ponctuelle</u>	<i>Détecteur à capacité, sismique</i>
Zone de stockage	Zone intérieure ou volumétrique	<i>Détecteur à ultrasons, à hyperfréquence, à infrarouge passif, volumétrique</i>
Porte d'accès vitrée	Zone <u>périmétrique</u>	<i>Détecteur de contact mécanique, de contact magnétique, de vibrations</i>
Clôture	Zone <u>périphérique</u>	<i>Détecteur à infrarouge actif, sismique, par câbles rayonnants, à barrière d'hyperfréquence</i>

4 – Citez 2 types de démarques inconnues, donnez pour chacune 2 exemples (4 points) :

① : interne : *dégradation involontaire, erreur de caisse, vol du personnel,...*

② : externe (clientèle) : *changement de prix, casse ou consommation de produits,...*

5 – Indiquez précisément les 2 objectifs de la mission d'un agent d'accueil à l'entrée de l'hypermarché (4 points) :

① : surveiller les entrées/sorties de la clientèle, notamment des sacs personnels

② : contrôler les sorties des achats volumineux de la clientèle

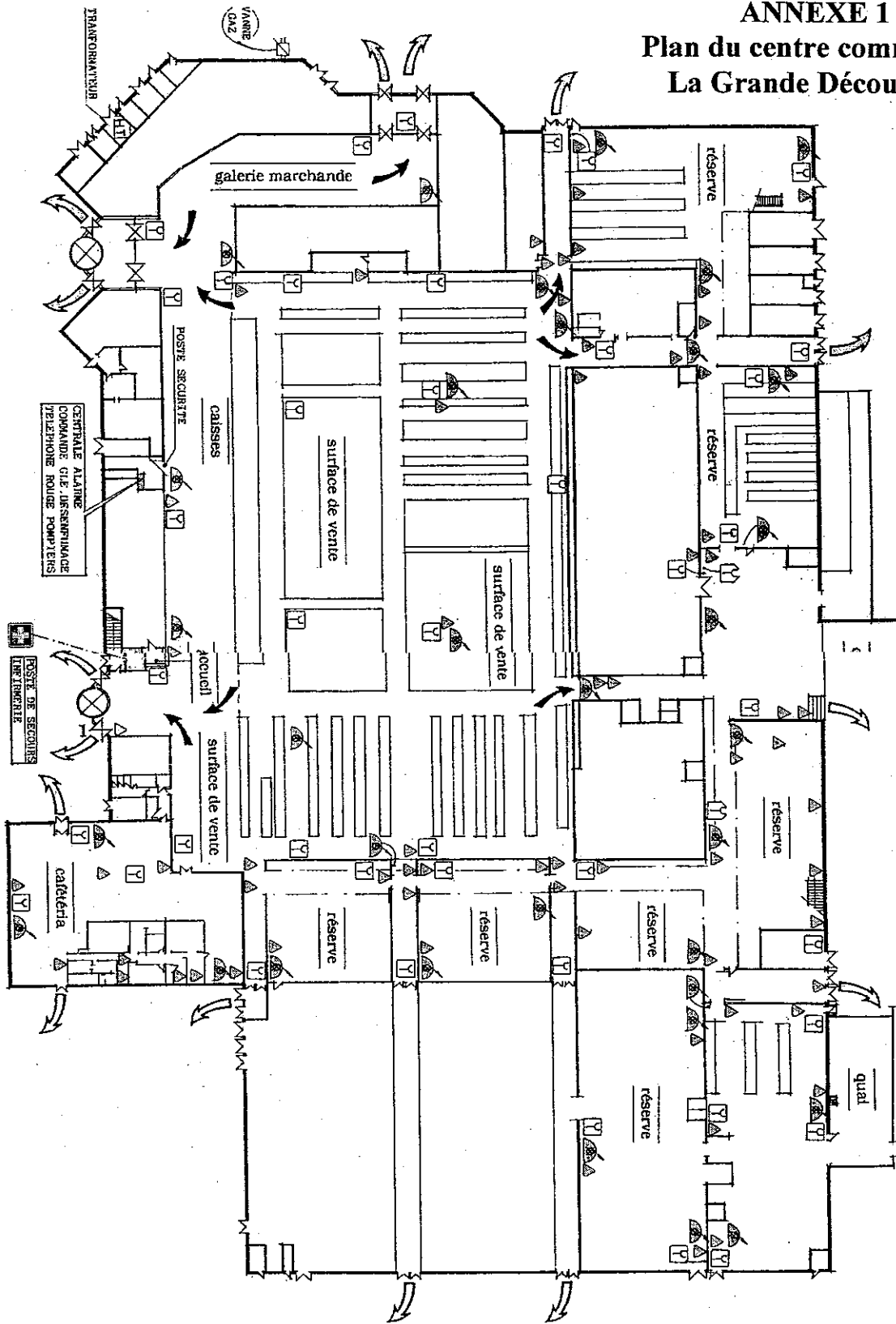
6 – Précisez quel est le comportement essentiel que doit avoir l'agent prévol à l'intérieur du magasin (1 point) :

Le comportement essentiel d'un agent prévol est la discrétion afin de se fondre dans la clientèle.

Tout adjectif synonyme de discrétion est correct.

ANNEXE 1

Plan du centre commercial La Grande Découverte



ANNEXE 2

Plan du système de Vidéosurveillance

